

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Le 28 octobre 2025

MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis suivants entre le 15 octobre 2025 et le 28 octobre 2025 :

AVIS DÉLIBÉRÉS

- Création d'un crématorium pour animaux de compagnie par la société Crémadome à Aigueperse (63)
- Nécessité d'actualiser l'étude d'impact du projet de développement du parc Vulcania, situé sur la commune de Saint-Ours-les-Roches (63)
- Construction d'une micro centrale hydroélectrique sur le torrent de Gers, sur la commune de Sixt-Fer-à-Cheval (74) - (2e avis)
- Construction d'une nouvelle usine dédiée à la production de kits d'analyse médicale - projet Twins -, sur la commune de La-Balme-les-Grottes (38)
- Construction et exploitation d'une unité de production de méthanol sur la commune de Salaise-sur-Sanne (38)
- Remplacement du télésiège de Pré Richard par une télécabine, sur la commune de Bernex (74)
- Parc photovoltaïque au sol, sur la commune de Poncin (01)
- Parc photovoltaïque au sol, sur la commune de Mionnay (01)
- Modification n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Loire-Forez-Agglomération (42)
- Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Thônes (74)

Service presse IGEDD / MRAe

Mathilde Lambert – Tél : 01 40 81 90 08

Mél : mathilde.lambert@developpement-durable.gouv.fr

Karine Gal - Tél : 01 40 81 68 11

Mél : karine.gal@developpement-durable.gouv.fr

Contacts presse du ministère de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : presse@ecologie.gouv.fr

- Modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Amancy (74)
- Élaboration du plan local de l'urbanisme (PLU) de la commune de Chamoux-sur-Gelon (73)
- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Romain-de-Jalionas (38)
- Modification n°3 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Dieulefit (26)

AVIS CONFORME DÉLIBÉRÉ

- Modification n°3 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune Brignais (69)

La MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a également délibéré collégalement des avis conformes sur des évolutions de documents d'urbanisme que vous trouverez [ici](#).

La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus de l'IGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégalement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html>